

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
25 octobre 2018
Français
Original : anglais

Lettre datée du 19 octobre 2018, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

En application de la résolution [2295 \(2016\)](#) du Conseil de sécurité, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint une note verbale de la Mission permanente de la France auprès de l'Organisation des Nations Unies, datée du 12 octobre 2018 et contenant un rapport sur l'exécution du mandat des forces françaises au Mali adressé au Conseil (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter le texte de la présente lettre et son annexe à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(Signé) António Guterres



Annexe

[Original : français]

La Mission permanente de la France auprès de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments au Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies et a l'honneur de lui faire part de ce qui suit.

En application des paragraphes 41, 53 et 70 de la résolution [2423 \(2018\)](#) du Conseil de sécurité, la France prie le Secrétariat de trouver ci-joint le rapport sur les actions menées par les forces françaises en appui à la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali entre le 1^{er} juin et le 1^{er} septembre 2018 (voir pièce jointe).

La Mission permanente de la France auprès de l'Organisation des Nations Unies serait reconnaissante au Secrétaire général de bien vouloir porter ce rapport à la connaissance des membres du Conseil de sécurité.

Pièce jointe

Rapport n° 21 concernant le soutien opérationnel des forces françaises au profit de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali, du 1^{er} juin au 1^{er} septembre 2018

Références :

- Résolution [2423 \(2018\)](#) du 28 juin 2018 (par. 41, 53 et 70)
- Arrangement technique de coopération et d'assistance entre le Département des opérations de maintien de la paix de l'Organisation des Nations Unies et le Ministère français des armées du 26 mars 2015.

Ce vingt et unième rapport depuis la création de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) synthétise l'appui apporté du 1^{er} juin au 1^{er} septembre 2018 par les forces françaises à son profit.

Depuis le 1^{er} juin, il n'a pas été conduit d'action de feu « pour intervenir à l'appui d'éléments de la Mission en cas de menace grave et imminente ».

La coordination, l'échange d'informations et le soutien entre les différentes présences de sécurité mentionnées au paragraphe 41 de la résolution [2423 \(2018\)](#) se sont poursuivis, dans le cadre de leurs mandats respectifs et des mécanismes existants. L'Instance de coordination au Mali (MINUSMA, Forces armées maliennes, force conjointe du Groupe de cinq pays du Sahel, mission militaire de l'Union européenne visant à contribuer à la formation des Forces armées maliennes et force Barkhane) s'est réunie le 28 juin. Cette réunion a notamment permis de faire un point sur l'avancement des propositions de coordination. Des visioconférences bimensuelles permettent également des échanges fructueux entre l'ensemble des forces partenaires au Mali pour répondre aux différents besoins.

Le soutien opérationnel de la force Barkhane à la MINUSMA a pris la forme des actions suivantes au cours de la période couverte par le présent rapport.

Conduite des opérations

- La force Barkhane a donné une suite favorable à une demande d'appui aérien de la MINUSMA au profit de la première mission d'escorte du contingent égyptien déployé sur le convoi Gao-Tessalit-Gao du 16 au 29 juillet. Cinq missions de démonstration de force ont été effectuées les 21, 25 et 28 juillet au profit de cette unité.
- Durant le mois d'août, l'opération menée par la MINUSMA dans le triangle Gao-Ansongo-Ménaka a été le théâtre d'une coopération entre l'unité allemande de la Mission et les unités de la force Barkhane opérant dans le même secteur. Les interactions ont notamment permis aux éléments de la force Barkhane de débarquer les véhicules d'une section allemande le 30 août, à Iménas.
- L'effort de coopération opérationnelle s'est également poursuivi à travers la recherche d'une meilleure coordination pour la protection des emprises adjacentes, comme à Tombouctou et Kidal. En particulier, la force Barkhane et la MINUSMA mettent en commun leurs capacités de détection et d'alerte, notamment en ce qui concerne les tirs indirects.
- Lors du désengagement du théâtre des hélicoptères belges de la MINUSMA, à l'été 2018, une équipe de mécaniciens du groupement tactique aérocombat de la force Barkhane a été mise en alerte le 7 juillet 2018 pour appuyer les Casques bleus belges.

- La force Barkhane a contribué à l'effort collectif de sécurisation de l'élection présidentielle au Mali, en appui des Forces de défense et de sécurité maliennes et de la MINUSMA. Dans ce cadre, les interactions ont essentiellement consisté en des réunions de coordination régulières.
- Les échanges sont réguliers et de qualité, en particulier grâce à l'officier de liaison de la force Barkhane auprès du centre des opérations interarmées des Forces armées maliennes, de la MINUSMA et de la mission militaire de l'Union européenne au Mali, qui fait l'interface et facilite le partage de renseignements.

Partenariat militaire opérationnel

Depuis juin, les échanges dans le domaine du partenariat militaire opérationnel se sont renforcés comme suit :

- Partage de concept général d'opérations dans le cadre de la sécurisation de l'élection présidentielle au Mali
- Échanges dans la coordination des opérations et partage de situation

– Renseignement

Les échanges dans le domaine du renseignement ont notamment porté sur la problématique de protection des emprises. Un groupe de travail commun sur le renseignement géospatial (données géographiques) est envisagé. L'appui en matière de renseignement, surveillance et reconnaissance se limite à la protection des emprises.

– Génie

Génie aéronautique

- Sur le camp de Ménaka, travaux de de la force Barkhane permettant la réalisation d'un poste de contrôle de la MINUSMA, reprise des fossés, extraction de latérite au profit de la Mission et entretien de la piste aéronautique
- Sur le camp de Tombouctou, expertise de la piste aéronautique (relevé de l'indice de service)
- À titre onéreux et comme prévu dans le cadre de la lettre d'attribution, travaux de maintien en condition opérationnelle de terrain sommaire à Gao et efforts de formation au profit du génie cambodgien sur le camp de Tessalit

Lutte contre les engins explosifs improvisés

- Intervention au profit de la MINUSMA suite à l'attaque à l'engin explosif improvisé du 20 juillet à Kidal pour évacuation logistique d'un véhicule blindé touché par une mine.
- Prise de la force de réaction rapide de neutralisation des explosifs et munitions (élément rapide d'intervention pour la neutralisation des explosifs et munitions) au profit de la MINUSMA sur Tessalit, du 19 au 20 juillet.
- Échanges d'informations sur les événements et ressources sur les engins explosifs improvisés trouvés et remise des comptes rendus et de rapports du laboratoire contre les engins explosifs improvisés de la force Barkhane.

– Logistique

La force Barkhane a proposé à la MINUSMA de bénéficier de ses convois logistiques réguliers. Ainsi, en juillet, quatre camions-citernes de 20 m³ de carburant

de la MINUSMA ont été insérés dans le convoi de la force Barkhane entre Gao et Tessalit, et trois camions-citernes vides au retour (Kidal-Gao).

Le lien est entretenu entre le J4 MVT du poste de commandement interarmées de théâtre de la force Barkhane, les U4/PLAN de la MINUSMA (Bamako) et le chef G4 du secteur est (Gao). Cela permet d'échanger régulièrement des informations sur les planifications réciproques des convois. Ce travail collaboratif va être élargi aux Forces armées maliennes.

– Santé

Les contingents de la MINUSMA ont accès aux rôles 1 et 2 de la force Barkhane au Mali. Comme pour la période précédente, ils ont pu bénéficier de consultations courantes ou en urgence, de soins paramédicaux, de consultations dentaires ainsi que d'interventions chirurgicales. Ces prises en charge ont été réalisées à Gao, Tessalit ou Ménaka.

Pendant ces trois mois ont été réalisés 12 consultations en rôle 2, 38 en rôle 1, quatre interventions chirurgicales, 31 consultations d'odontologie et 24 examens radiologiques.
